



**Centre Nord-Sud
du
Conseil de l'Europe**



**Royaume du Maroc
Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération**

3^{ème} Conférence Internationale du Processus Nord-Sud pour le Renforcement du Rôle des Femmes



Euro-Med Women Network
North-South Process for the Empowerment of Women

**« La participation des femmes à la vie politique dans les pays du Sud et l'Est de
la Méditerranée : défis et opportunités »**

**Rabat
17 – 18 Juin 2014**

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En partenariat avec:



**Division pour l'Égalité
Direction générale de la Démocratie
Conseil de l'Europe**

Conclusions de la Conférence présentées par Fatiha SAIDI, Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (Belgique)

Mesdames et Messieurs,
Chacune et chacun en ses titres et qualités,

C'est avec un grand plaisir que je vous fais rapport de nos travaux de cette troisième conférence internationale. Un grand plaisir mais aussi un défi énorme vu l'ampleur et la haute teneur de ces travaux. Comme à l'impossible nul n'est tenu, de manière assumée, j'ai décidé de donner corps à ce rapport sous la forme de recommandations.

Nous l'aurons donc compris, si les femmes de la rive sud de la méditerranée sont toutes déterminées à arriver à l'effectivité et à la pleine jouissance de droits égaux et d'un statut égalitaire, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne.

Nous avons été fort touchées par l'intervention de notre interlocutrice libyenne qui nous a décrit les difficultés que vivent les femmes de son pays, en proie à des pressions politiques, des inégalités flagrantes, des mentalités patriarcales... Son appel à l'aide était explicite et doit être entendu et écouté.

Du côté de l'Algérie, il en va de même pour soutenir les femmes dont le combat a été laminé par les années de violence et de terrorisme qu'a traversé le pays. Il importe aussi de les soutenir pour leur permettre de continuer leurs combats et retisser également les liens entre les associations qui ont fait preuve de détermination et de courage dans un passé pas si lointain de nous.

Pour le Maroc, si la Constitution de 2011 et la réforme de la *Moudawana* qui a donné naissance au Code de la famille sont un facteur encourageant pour mener vers l'égalité, il y a lieu cependant de mettre en œuvre les dispositions constitutionnelles en les coulant dans les lois. On ne peut que saluer et féliciter le Maroc pour sa position avant-gardiste sur la mise en place de politiques publiques et budgétaires sensibles au genre. Nombre de pays pourraient s'en inspirer à commencer par nos pays européens où cette politique est parfois méconnue ou non souhaitée. Le Maroc qui a le statut de partenaire pour la démocratie est aussi déterminé à avancer, en partenariat avec d'autres états de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et de la rive sud de la méditerranée, sur la voie de l'effectivité de l'égalité et de la parité.

Quant à la Tunisie, qui se caractérise par une révolution aboutie, nos interlocuteurs nous ont invités à continuer à soutenir les femmes et les jeunes pour qu'ils réintègrent ou continuent à s'investir dans les sphères décisionnelles. Nos interlocuteurs tunisiens ont aussi attiré notre attention sur la vigilance à avoir sur les lois mises en œuvre qui peuvent parfois cacher des effets pervers. La faible représentation des femmes politiques au lendemain des élections d'octobre 2011, malgré les listes électorales paritaires, illustrent parfaitement ces effets non voulus qu'il convient de prévenir par l'élaboration de lois qui favorisent la parité au niveau vertical et horizontal.

Le Conseil de l'Europe, à travers le Centre Nord-Sud et la Commission de Venise, ainsi que toute autre institution européenne, doivent accompagner les réformes engagées dans les différents pays. L'intérêt des travaux, ateliers, conférences internationales que nous organisons réside dans le fait que les réponses apportées collent de près aux réalités et aux besoins qui s'expriment par les principaux/principales concerné/es. Voyons de plus près ces attentes :

- La demande de réseautage qui permettra l'échange d'expériences, de bonnes pratiques, de stratégies... est celle qui est revenue, régulièrement durant cette session. Si l'on envisage cette piste, il y a lieu d'étudier ses modalités de mise en œuvre pour en faire un outil et une méthode efficaces et efficients. Par ailleurs, nous pourrions nous inspirer de l'expérience du Collectif Maghreb Egalité, qui nous a été rappelée. Les travaux de ce Collectif, solidaire, pragmatique et concret qui a été mis sur pied, il y a quelques années, par les femmes du Maghreb, ont porté des fruits car lorsque des réformes se produisent, c'est souvent sous la pression citoyenne qu'elle se le sont.
- Simone De Beauvoir disait «on ne naît pas femme, on le devient». Je la paraphrase : «on ne naît pas femme politique, on le devient». Pour cela, en route vers l'information et la formation ! Car si la politique n'est plus l'apanage exclusif de la gent masculine, elle reste cependant empreinte de domination masculine et de ses stigmates. Il faut dès lors débusquer ces mécanismes, parfois les anticiper et y répondre. L'assertivité, la prise de parole en public, mais aussi la technicité sont des domaines que les femmes doivent appréhender et maîtriser pour se lancer en politique tout en éradiquant les mécanismes d'autocensure et en tuant le patriarce intérieur qui les animent parfois quand elles décident de s'engager en politique. Un champ politique qui ne s'arrête pas aux frontières des travées parlementaires vu l'importance capitale du niveau local, à partir duquel on peut mettre sur pied des actions concrètes de sensibilisation et de promotion de l'égalité, de la parité, de la citoyenneté et de la démocratie. Il s'agit dès lors d'investir également ce niveau de pouvoir et de préparer les femmes à y accéder.

- En ce qui concerne les médias, tant pour ce qui relève de l'image des femmes qu'ils charrient, que de la représentation féminine en leur sein, il y a aussi urgence à agir. En effet, même si l'on enregistre des progressions et des avancées qui vont dans le bon sens d'une meilleure mixité, celle-ci est loin d'être satisfaisante. C'est donc à l'élaboration d'un plan d'action global qu'il faut s'attacher pour imprimer une culture de l'égalité dans les médias. Celui-ci doit se décliner tant en termes de représentation équilibrée que du traitement de l'information pour transmettre une image des femmes dénuée de toute empreinte stéréotypée.

Voici les trois recommandations concrètes sur lesquelles j'ai voulu m'attarder et je vais à présent, mettre l'accent sur 3 recommandations générales :

- L'un des constats posés, durant cette rencontre, est que l'égalité ne doit pas relever du seul monopole des femmes. Chaque personne doit se sentir investie au sein de sa société pour porter cette égalité comme le socle, voire les fondations de toute société et de toute démocratie. En d'autres termes, il s'agit d'inclure des hommes et surtout des jeunes hommes dans les travaux et dans les formations qui portent sur la question de l'égalité.
- Si les relations et le dialogue entre le Nord et le Sud sont essentiels et doivent être renforcés, il y a lieu, également, de renforcer le dialogue Sud/Sud et l'exemple du Collectif Maghreb Egalité, déjà cité, devrait être réhabilité et élargi à d'autres pays de la rive sud de la méditerranée.
- Les processus mis en route pour l'égalité entre les femmes et les hommes doivent sans cesse être entretenus pour ne pas les voir s'essouffler ou s'éteindre. Ils doivent sans cesse être évalués puisqu'ils évoluent et doivent donc répondre à d'autres standards, d'autres attentes, d'autres urgences. C'est sur cette base que je vous dis merci pour votre attention et à très bientôt pour la suite de nos travaux !